



lepetitjournal.com

GUIDE PRATIQUE BARCELONE

Un guide pratique
pour tout savoir
sur votre installation
à Barcelone.
Des informations
indispensables pour
une bonne organisation
de votre séjour
en Espagne.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DEPUIS 1881



**TRANSMETTRE UN PATRIMOINE,
C'EST SAVOIR LE RÉINVENTER.**

PARIS | BARCELONE | BRUXELLES | GENÈVE | HONG-KONG | LONDRES
LUXEMBOURG | MADRID | MONTRÉAL | NEW-YORK | SINGAPOUR



BANQUE TRANSATLANTIQUE

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

CLAUDIO COELLO 123, 28006 MADRID | ESPAÑA T +34 91 43 67 490

VIA AUGUSTA, 21-23, 1A PLANTA, 08006 BARCELONA | T +34 68 12 23 471

E BTESPAGNE@BANQUETRANSATLANTIQUE.COM | WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM

Sommaire

NIE	2
Padrón	3
Inscription consulaire	4
Carte sanitaire	6
Système scolaire espagnol	7
Système scolaire français	8
Logement	10
Internet & Téléphonie	11
Immatriculation véhicule	12
Permis de conduire	13
Fiscalité	14
Publi : Ouvrir un compte bancaire	16
Retraite	18
Recherche d'emploi	19
Publi : Location touristique de son appartement en toute légalité	20
Annuaire des professionnels francophones	22
Santé	22
Installation	23
Enfance	24
Conseil fiscal & gestion de patrimoine	26
Conseil juridique & avocats	27
Gastronomie	28
Restauration	28
Shopping	29
Culture	30
Librairies	30
Entreprendre	31
Organismes français	32

Un grand nombre des démarches administratives décryptées dans ce guide pratique requièrent des formulaires officiels, qui peuvent être téléchargés sur Internet. Dans les parties dédiées à chaque démarche, vous retrouverez les liens où ces documents peuvent être téléchargés. Compte-tenu de la complexité et la longueur des urls, nous avons regroupé toutes ces pages de téléchargement sur un document en ligne, consultable ici : www.lepetitjournal.com/barcelone/formulaires

Attention : les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (novembre 2016).

La liste des professionnels mis en avant dans l'annuaire n'est pas exhaustive et n'engage pas la responsabilité des auteurs du guide, tant pour la qualité des prestations que le montant des honoraires.

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française de Barcelone.

Rédaction : lepetitjournal.com Espagne, Perrine Laffon, à exception des pages 9,16,17,20 et 21.

NIE

Le **NIE** est le numéro d'identification pour les étrangers en Espagne. Il est exigé pour de nombreuses formalités administratives et s'avère indispensable pour toutes les démarches de la vie courante telles que l'ouverture d'un compte en banque, l'inscription à la sécurité sociale espagnole, l'échange ou l'enregistrement du permis de conduire, la scolarisation des enfants, la souscription d'un abonnement téléphonique, etc.



A noter : les personnes démarrant un travail sans NIE peuvent se voir imposer une retenue de 25% sur leur salaire. **Attention**, les personnes sans emploi en Espagne devront justifier de disposer de ressources suffisantes et être couvertes par une assurance maladie le temps de leur résidence, pour obtenir le NIE.

Quelle est la démarche à suivre ?

Il faut tout d'abord prendre un RDV sur Internet, sur le site du Secrétariat d'Etat aux administrations publiques :

<https://sede.administracionespublicas.gob.es/icplus/index.html>

Pour initier la procédure, vous devrez :

- Sélectionner votre province puis "*Certificados UE*" dans le menu déroulant "*Trámites disponibles para la provincia seleccionada*".

Le reste de la procédure est sans difficulté.

Documentation à apporter

- Justificatif du RDV (envoyé par mail ultérieurement).

- Le formulaire EX-15 dûment rempli en double exemplaire. Ce formulaire est à télécharger sur Internet : <http://extranjeros.empleo.gob.es/> ou via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Sede electrónica* et *Extranjería*).

- Passeport ou carte d'identité nationale : original + photocopie.

- Imprimé Taxe modèle 790-12 : ce formulaire est à télécharger via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Sede electrónica* et *Extranjería*). On peut le récupérer en amont auprès du bureau d'expédition du NIE, ou directement à la Oficina de Extranjeros, Rambla Guipuzcoa, 74 - Métro Bac de Roda ou Sant Martí (Ligne 2). Il sera à régler dans n'importe quelle banque (environ 10€).

- Documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne : contrat de travail, inscription au "*censo de actividades económicas*", certificat d'inscription à l'université, certificat de prise en charge par la sécurité sociale etc., traduits.



A noter : Les rendez-vous sont nominatifs, et ne concernent qu'une personne adulte à la fois. Il est indispensable de se présenter personnellement, même pour les enfants.

Padrón municipal

Le **"Padrón municipal"** est le registre administratif où figure le nom des personnes résidant dans une ville d'Espagne. C'est une formalité obligatoire, gratuite et indispensable pour de nombreuses démarches du quotidien. La démarche devra être refaite si vous déménagez dans une autre ville du pays.

Pour s'inscrire

En ligne :

Se rendre sur le site de la Mairie de Barcelone : <http://ajuntament.barcelona.cat/> et cliquer sur les onglets *"Tramits"* puis *"Ciutadans"*, où apparaît le lien dédié au *padrón*.

Remplir le formulaire de demande en ligne avec ses données personnelles. Une fois validé, vous recevrez par courrier à votre domicile un formulaire à remplir ainsi que la liste des pièces à fournir. Vous aurez alors un mois pour le retourner complété accompagné de la documentation demandée.

Vous recevrez par la suite le certificat d'*empadronamiento* qui prouvera votre inscription au registre des habitants de la ville.

Physiquement :

Depuis le 5 septembre 2016, toute demande auprès des services municipaux nécessite une prise de rdv préalable ; pas de dossier traité sans rdv.

- Prendre rdv en ligne en ouvrant les mêmes onglets, puis en cliquant sur *"Presencialment"*. Cliquer ensuite sur *"Cita amb l'Ajuntament de Barcelona"* et remplir le formulaire de demande de rdv.

- Se rendre au bureau choisi le jour de rdv avec tous les documents demandés. L'inscription se fait immédiatement et le justificatif vous est donné sur place.



Quels sont les documents à fournir ?

- Passeport ou carte d'identité nationale.
- Pour les enfants, leurs passeports ou cartes d'identité en plus des vôtres, ainsi que le livret de famille si l'enfant a moins de 14 ans et n'a pas de carte d'identité propre.
- Si vous êtes propriétaire : écriture de propriété ou contrat privé d'achat-vente inférieur à un an, où apparaît votre nom en qualité de propriétaire.
- Contrat de location (de minimum 6 mois) si vous êtes locataire.
- Si vous êtes hébergé, il faudra présenter une autorisation signée de la personne chez qui vous vivez, accompagnée d'une photocopie de sa pièce d'identité.
- Acte d'acceptation d'héritage dans le cas d'un bien immobilier reçu en héritage.



Les documents demandés seront acceptés en langue espagnole ou catalane. Dans le cas d'actes rédigés en français vous devrez les faire traduire par le consulat ou par un traducteur certifié avant de les présenter au bureau d'enregistrement.

Inscription Consulaire

L'inscription au registre des Français établis hors de France est totalement gratuite, valable 5 ans et peut être renouvelée. **Elle n'est pas obligatoire mais vivement recommandée** car elle facilite vos formalités administratives, comme la délivrance de documents d'identité, l'obtention de certificats, la légalisation d'actes. L'inscription au registre est obligatoire pour déposer un dossier de demande de bourse scolaire.

L'objectif de cette inscription est double : prouver d'une part aux autorités locales que vous êtes placé sous la protection française et prouver d'autre part aux autorités françaises que vous résidez à l'étranger.

Pour s'inscrire

Depuis juin 2016, **une nouvelle procédure** en ligne facilite l'inscription sur les listes consulaires de votre circonscription :

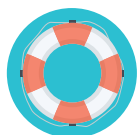
- Rendez-vous sur la page internet <https://www.service-public.fr> et créer un compte personnel.
- Puis accéder à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>
- Scanner les pièces justificatives demandées.
- L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourront être imprimées dès que vous en aurez besoin.

Ce système permet à tout moment d'avoir accès et de modifier vos coordonnées, et de mettre à jour votre situation.

Les personnes ne disposant pas d'un accès internet peuvent toutefois réaliser leur inscription en se rendant au physiquement au consulat avec les documents demandés : Ronda Universitat, 22 Bis, 4º - 08007 Barcelona - Tél : 93 270 30 00.

Documentation à apporter

- Copie de la carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.
- Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire : enregistrement auprès de votre mairie (*padrón*) ou facture (téléphone mobile, gaz ou électricité) de moins de 3 mois ou quittance de loyer ou titre de propriété ou relevé bancaire.
- Photo d'identité récente répondant aux normes françaises en vigueur (tête nue, prise de face).



Depuis le 1er janvier 2015 **toutes les formalités relatives à l'état civil** (déclaration de naissance, de décès ou transcription des actes locaux dans les registres de l'état civil) sont uniquement assurées par le Consulat général de France à Madrid.



PARIS - MONTPELLIER
BARCELONE - MADRID

M&B

**Le cabinet d'avocats
qui fait le lien
entre la France et l'Espagne**

Contact :
v.molinier@mbavocats.eu
+34 937 37 94 04

www.mbavocats.eu

Carte sanitaire

En tant que Français établi en Espagne, il faut justifier de sa résidence dans le pays et de sa participation au système de cotisation, pour bénéficier de la protection sociale espagnole et disposer de la carte sanitaire. Il existe trois possibilités : avoir un contrat de travail ou être inscrit comme travailleur indépendant ; être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol.



Les Français établis en Espagne ou ceux qui souhaitent s'y installer (actifs ou retraités) doivent demander le formulaire S1 auprès de l'organisme d'Assurance maladie de leur précédente affiliation. Ce document est à demander auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie du dernier lieu de résidence en France pour les actifs et auprès de la Caisse délivrant la pension pour les retraités. Le formulaire S1 permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays de l'Union européenne dans lequel l'intéressé réside, lorsque ce dernier est assuré dans un autre pays. C'est notamment souvent le cas des travailleurs détachés, des retraités, des fonctionnaires et des personnes à leur charge.

Pour bénéficier de la carte sanitaire espagnole :

- Être en mesure de justifier d'une des trois conditions mentionnées ci-dessus.
- Disposer du NIE.
- Disposer du "padrón".

Il est nécessaire de demander personnellement l'inscription sur les registres de santé 3 mois après l'entrée sur le territoire espagnol.

Documents à présenter :

- Le formulaire d'affiliation TA.1, à télécharger sur <http://www.seg-social.es>
- Une pièce d'identité + photocopie
- Le Numéro d'identification étranger (NIE) + photocopie.

Où effectuer la démarche ?

À l'Administration de la Trésorerie Générale de la Sécurité Sociale du domicile du citoyen ou du siège de l'entreprise employant le travailleur. Liste des bureaux sur <http://www.seg-social.es>. Si vous disposez d'un certificat électronique, vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité Sociale" via le Bureau Électronique de la sécurité sociale <https://sede.seg-social.gob.es/>



Les étudiants ou stagiaires se rendant en Espagne opteront plus facilement pour la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de bénéficier des soins et demander le remboursement des frais engagés dans le service public, lors du séjour ou dès le retour en France.

Attention : la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.

Système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique va de mi-septembre à mi-juin.

Il existe trois groupes d'établissements **écoles publiques** (*colegios públicos*), **écoles privées financées par l'État** (*colegios concertados*) et **écoles privées** (*colegios privados*). Les écoles publiques sont laïques, gérées par l'État et les administrations locales et proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. Leur nombre de places est limité et il faut répondre à un certain nombre de critères (proximité géographique, etc.) pour y être inscrit. Les écoles privées financées par l'État jouissent d'une plus grande liberté de gestion, mais se doivent de respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, etc.). Elles sont financées en partie par les frais de scolarité. Les écoles privées enfin sont des entreprises d'éducation privées financées exclusivement par les frais de scolarité.



Programme BachiBac : permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du Bachillerato. Le cursus et les programmes ont été établis conjointement par les ministères français et espagnol de l'Éducation nationale, en langue et littérature françaises et en histoire-géographie. Les diplômés bénéficient des mêmes conditions d'accès au parcours universitaire espagnol et des mêmes droits d'inscription dans le système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Liste des établissements proposant cette modalité en Catalogne ici :
<http://w3.recursostic.edu.es/bachillerato/bachibac>

Etablissements bilingues

Les établissements scolaires publics espagnols proposent un dispositif d'enseignement en français similaire aux sections européennes en France. Il existe plus de 300 sections bilingues francophones dans le pays avec une partie du programme enseigné en langue française.



Langue : le catalan est la langue normalement utilisée pour communiquer et apprendre dans le système éducatif en Catalogne. L'ensemble des cours sont donc dispensés en catalan, mais le castillan est également enseigné comme langue officielle, de sorte qu'à la fin de sa scolarité, chaque élève domine les deux langues, et généralement une langue étrangère en complément. Les élèves qui intègrent le système éducatif catalan et qui ne domineraient pas l'une des deux langues officielles ont le droit de recevoir un accompagnement personnalisé.

Le système scolaire français

Il existe en Catalogne des écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale qui dispensent un enseignement conforme aux programmes français et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. Les inscriptions sont gérées localement par les établissements scolaires : il est donc indispensable de se renseigner directement auprès de chacun d'eux pour connaître les modalités.

Les bourses scolaires

Sous certaines conditions de ressources, **une aide à la scolarité peut être dispensée**. Le dossier de demande doit être déposé dans les délais fixés par le Consulat de France et ne vaut que pour l'année scolaire en cours (demande à renouveler chaque année). Pour ceux qui font la demande pour la première fois, un entretien sur RDV est obligatoire. Il est conseillé de ne pas attendre la dernière semaine avant la date limite de réception des dossiers pour prendre rdv, en raison de la grande affluence occasionnée. Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera rejeté. Généralement, les dossiers doivent être déposés au plus tard mi-février, pour l'année scolaire suivante. La réponse de l'administration est communiquée en juin.

Les bourses s'adressent aux familles remplissant toutes les conditions suivantes :

- Aux élèves de nationalité française qui résident dans la circonscription consulaire de Catalogne, Aragon ou Baléares.
- Aux familles inscrites auprès du Consulat, au Registre mondial des Français établis hors de France : demandeur (père, mère ou tuteur) et élève.
- Aux enfants âgés au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- Aux enfants scolarisés dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale.
- Aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent aux critères d'attribution.

Retrouvez le formulaire de demande de bourse et l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat :

<http://www.consulfrance-barcelone.org/Bourses-scolaires>

Liste des établissements français en Catalogne :

Lycée français de Barcelone

de la Maternelle à la Terminale.

Tel : 932 037 950

www.lfb.es

École Ferdinand de Lesseps

de la Maternelle au CM2.

Tel : 932 321 612

www.lesseps.net

Lycée français de Gavá Bon Soleil

De la Maternelle à la Seconde.

Bachillerato espagnol et BachiBac.

Tel : 93 633 13 58

www.bonsoleil.es

Collège Français de Reus

de la Maternelle à la Troisième. Seconde avec le CNED.

Tel : 977 77 19 17

www.cfreus.net

Lycée français Bel-Air Garraf

de la Maternelle à la Terminale.

Tel : 938 96 22 67

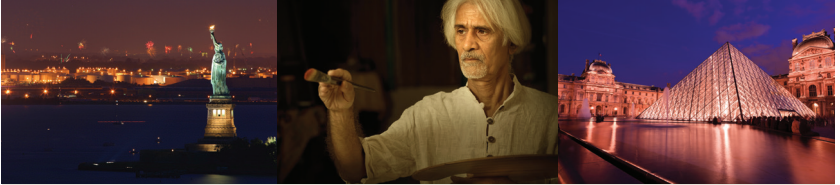
www.ecole-belair.com

Plus d'informations sur les établissements français d'Espagne www.efep.es



EQUANCE

GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE



Français en Espagne: Conseils en investissements et optimisation fiscale.



Le groupe Equance est présent dans plus de 50 pays et accompagne la communauté française dans son organisation patrimoniale en France comme à l'étranger.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.equance.com



Olivier Rieu
Madrid

+34 635 386 303
orieu@equance.com



Nicolas Sagnol
Barcelone

+34 646 056 436
nsagnol@equance.com

Logement

La chute du prix de l'immobilier a suscité bien des intérêts de la part des étrangers souhaitant acheter une résidence en Espagne. Attention à **respecter certaines règles de base.**

Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas réglementé. Il est conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPA : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite (en général, de 5 à 10% du montant d'achat).

Le recours à un avocat est essentiel afin d'être accompagné juridiquement. Son coût est dérisoire par rapport au prix global d'un projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.

Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus. De même, s'assurer que l'avocat choisi est enregistré auprès de l'ordre des avocats de la province concernée.

Vérifiez l'acte de propriété

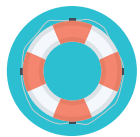
Vérifiez les données relatives à la propriété en consultant le registre de conservation des hypothèques. Consultez le Registre des propriétaires (cadastre) avec les données du "Relevé de propriété" que fournit l'agent immobilier. Réclamez une copie de la preuve de paiement des derniers impôts fonciers : le document présentera de précieuses informations sur le bien (superficie, référence, adresse exacte, etc.).

La procédure d'achat. Trois étapes :

- **Réservation du bien immobilier** via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.

- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur ("*contrato privado de compraventa*" ou "*contrato de arras*"), qui reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle, en cas de rétraction du vendeur, une indemnité sera versée à l'acheteur.

- **Signature devant notaire de l'acte de vente authentique** ("*la escritura*"), et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure (notaire, impôts, liquidations) doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



La location. Pour louer, on vous demandera une caution : 1 ou 2 mois de loyer ainsi que des garanties : "*nómina*" (bulletin de salaires) ou "*aval*" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Commencez vos recherches sur Internet, les sites suivants proposent de nombreuses offres avec de bons critères de recherche : www.vibbo.com ; www.enalquiler.com ;

www.fotocasa.es ; www.easypiso.com ; www.idealista.com

Des agences de relocation, spécialisées dans la clientèle expatriée, proposent des offres plus exclusives et adaptées aux besoins de ce public.

Internet & Téléphonie

Si vous souhaitez **résilier votre abonnement** mobile français, pensez à engager la procédure avant votre départ. La résiliation pour motif légitime (ex. départ à l'étranger) est admise par les opérateurs mais il vous faudra cependant vous armer de patience pour en bénéficier et apporter les preuves nécessaires pour convaincre votre opérateur : certificat de résidence à l'étranger, contrat de travail, bail, etc.

Si vous souhaitez **conserver votre abonnement français**, prenez garde aux tarifs pratiqués depuis l'étranger, même en Europe. Le service de roaming (utilisation d'Internet) peut rapidement engendrer une addition salée. La fin du roaming payant en Europe est prévue pour juin 2017.



Les offres locales, le mot d'ordre : comparer

À votre arrivée en Espagne, pour vous équiper avec un forfait local, il va falloir comparer les offres proposées. Movistar (Telefónica), Vodafone, Orange et Yoigo dominent largement le marché de la téléphonie mobile et possèdent leur propre réseau. Il existe également ce qu'on appelle des opérateurs mobiles virtuels, ils utilisent le réseau d'un des 4 acteurs principaux mais commercialisent leurs offres sous leur propre marque avec leurs propres tarifs : Jazztel, Masmovil, Simyo, Pepephone, Tuenti, etc.

Des alternatives plus économiques permettent de téléphoner à l'étranger

- **Avec une connexion Internet : Skype**, la plus populaire permet de téléphoner et surtout de se parler gratuitement via un chat vidéo quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'application **Whatsapp**, très utilisée pour envoyer des messages en Espagne, permet d'appeler à l'étranger gratuitement. **Viber** permet également de téléphoner ou d'effectuer des appels vidéo de manière gratuite.

- **Sans connexion Internet : Elyatel** est une solution sans roaming, sans engagement. **Téléplanète** est une autre solution low-cost disponible depuis tout portable sans inscription préalable. **Libertytel**, 100% français, permet d'obtenir un numéro français pour appeler en illimité vers les fixes en France et dans quarante pays. Dans la même veine, **Tel4Expat** propose un système de téléphonie depuis l'étranger vers la France, comme si on était en France. **Toolani** permet de téléphoner depuis l'Espagne vers l'étranger à moindre coût, sans contrat, ni frais mensuels ou achat minimum.

Téléphone fixe et Internet :

Le principal opérateur de téléphonie fixe d'Espagne est Telefónica. Des offres sont aussi proposées par Vodafone Ono, Orange, Tele2, Jazztel, etc.

Comme en France, la présélection de l'opérateur ou le dégroupage sont présentés aux futurs abonnés et des offres type "Box" sont possibles. L'ADSL est largement déployé en Espagne, et la fibre optique en prend le même chemin. Les prix sont par contre globalement supérieurs à ceux pratiqués en France.

Immatriculation du véhicule

Si vous emménagez en Espagne avec votre véhicule personnel, vous devrez **obtenir des plaques minéralogiques espagnoles**. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans les 2 mois suivant votre installation dans le pays. Commencez les démarches au plus vite.

Passer le contrôle technique

À ces fins, il va vous falloir passer le **contrôle technique** espagnol (appelé ITV) dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE et non d'une importation**. Prévoir les pièces suivantes : carte grise, facture ou contrat de vente du véhicule, Certificat de Conformité Européen (document que l'on vous remet normalement le jour de l'achat de votre véhicule).

Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv avec la Jefatura Provincial de Tráfico : <https://sede.dgt.gob.es> (onglet *Trámites y multas*) et se présenter avec les pièces suivantes :

- Imprimé officiel "*solicitud de matriculación*" téléchargeable sur le site <https://sede.dgt.gob.es>
- Certificat de contrôle technique espagnol.
- Carte grise du véhicule.
- Facture d'achat mentionnant le taux de TVA ou original et photocopie du contrat de vente entre particuliers (ces documents doivent être accompagnés d'une traduction).
- Formulaire "*Modelo 06 – Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*" dûment rempli, à retirer au préalable à la *Agencia Tributaria*, ou sur Internet www.agenciatributaria.es (onglet *Ciudadanos* puis *Vehículos*). N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement ou d'exemption de l'impôt.
- Justificatif du paiement de l'IVTM : (*Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica*). Cette taxe municipale doit être payée à la mairie de la ville du lieu où vous avez votre domicile fiscal. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. Pour Barcelone ville, la procédure peut être réalisée en ligne sur www.ajuntament.barcelona.cat (onglet *Tràmits*). N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- Carte nationale d'identité ou passeport + NIE.



Pour faire la **demande d'exonération** de *Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*, une attestation de changement de résidence, délivrée par le Consulat et faisant apparaître votre résidence en France au cours des 12 derniers mois consécutifs, est nécessaire. Il faut la présenter à la "*Agencia Estatal Tributaria*" (www.aeat.es) **dans les 60 jours** suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

Jefatura provincial de Barcelone :

Gran Vía de les Corts Catalanes, 184. Informations: 060 / 93 29 86 500.

Permis de conduire

La directive européenne n°2006/126/CE de 2015 oblige tout citoyen de l'Union Européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans à renouveler son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis français à durée indéterminée. La réglementation espagnole oblige désormais à présenter **un permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans** (moins pour les personnes de plus de 65 ans).

Il faut donc faire la demande de changement de permis (canje) auprès de la DGT :

- En présentant le permis de conduire français, faire la **demande de relevé d'information restreint** auprès de l'administration française. Pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local, l'usager devra faire parvenir directement à la préfecture par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat : onglets "Informations pratiques" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence à l'étranger). **NB** : en cas de vol ou de perte du permis, joindre le récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis, à télécharger sur www.dgt.es, onglet "Canje de permisos".

- Se rendre à un "Centro de Reconocimiento de conductores" pour passer le contrôle médical. Retrouvez la liste des centres sur www.dgt.es

- Prendre rdv auprès de la DGT :

https://sedeapl.dgt.gob.es/WEB_NCIT_CONSULTA/solicitarCita.faces

- Se rendre au rdv avec vos papiers d'identité et NIE + photocopies, votre permis de conduire original, un justificatif de *padrón*, le certificat médical obtenu et des photos d'identité.

- Payer la taxe correspondante (environ 24 €) et remplir le "talón foto" qui vous sera remis.



Si pendant votre séjour dans la circonscription (Aragon-Baléares-Catalogne) vous avez perdu votre permis de conduire français, il a été volé, il est détérioré ou bien si vous devez l'échanger et que vous êtes dans l'un des cas suivants :

- Étudiant.

- En formation, en stage ou en mission à durée déterminée.

- Titulaires d'un titre de séjour spécial.

- En cours d'installation en Espagne et que vous avez quitté la France depuis moins de 6 mois.

Vous pouvez demander directement le renouvellement de votre permis de conduire à la préfecture de délivrance comme si vous étiez domicilié en France.

Consultez la page dédiée sur le site internet du consulat www.consulfrance-barcelone.org/Permis-de-conduire

Fiscalité

La fiscalité des résidents français d'Espagne est d'autant plus complexe que les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers, impossibles à lister ici. Il est vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'ambassade de France <http://www.ambafrance-es.org/-Fiscalite-Patrimoine>, la Agencia de Administracion Tributaria, ou de faire appel à un professionnel. **La Liste de professionnels conseillés par l'Ambassade de France** est disponible ici : www.ambafrance-es.org/Fiscalite-liste-de-professionnels

La convention franco-espagnole repose essentiellement sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du bénéficiaire.

Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'État de résidence du contribuable et certains dans les deux États. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'État de résidence du contribuable est tenu de mettre en œuvre la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Consultez la convention fiscale franco-espagnole sur www.ambafrance-es.org/Convention-fiscale-franco

L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions. La notion de résidence fiscale est définie sur la base de critères liés notamment à la durée du séjour sur le territoire espagnol, plus de 183 jours au cours de l'année civile.

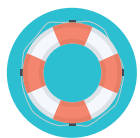
Pour réaliser sa déclaration

Demandez votre "*Borrador fiscal*", équivalent de la déclaration pré-remplie, en vous identifiant sur la page : www2.agenciatributaria.gob.es/es13/s/dabodaboa73w

Assistance pour remplir sa déclaration

– *Centro de atención telefónica*. Tél : 901 200 345, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

– *Ministerio Economía y Hacienda* : www.meh.es



Modelo 720

Depuis 2013, les résidents fiscaux d'Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000€ au 31/12 de l'année. La déclaration est annuelle et doit être réalisée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année suivant celle sur laquelle porte l'information. **Attention** : en cas de non-déclaration, de déclaration tardive ou erronée, la sanction est sévère. Télécharger le "modelo 720" : www.agenciatributaria.es

LA FRANCE À GRANDE VITESSE EN DIRECT DEPUIS BARCELONE

renfe SNCF

en cooperación / en cooperación

www.renfe-sncf.com

Amedia  PARTNERS

Vous souhaitez entreprendre à Barcelone ?

Amedia Partners est votre partenaire idéal.

5%
de réduction
sur vos
premiers services
sur mention
de cette
publicité.



Nos conseillers-experts, fiscalistes, avocats et comptables multilingues vous épaulent dans la constitution de filiales et de nouvelles structures juridiques en vous suggérant la forme la plus adaptée et vous accompagnent dans les différentes démarches auprès des banques, du notaire, du registre du commerce, de la sécurité sociale et de l'administration

fiscale. Notre mission est la mise en place rapide et efficace de votre projet.

Nos experts maîtrisent la législation, les normes comptables et la fiscalité pouvant ainsi proposer leur savoir faire aux gérants de filiales espagnoles soumises à la réglementation locale et assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Vous êtes résident fiscal en Espagne ?

Vous disposez de biens de plus de 50.000 € en dehors de l'Espagne ?

Le Modèle 720 vous concerne.

Nos fiscalistes vous conseillent et orientent dans la régularisation de votre situation.

Contactez-nous: Amedia Partners S.L.

Avenida Diagonal, 491, Ppal - 1ª

08029 Barcelona

www.experts-comptables-espagne.com

barcelone@amedia.com

Tel: +34 93 176 09 75

TARGO  BANK

 lepetitjournal.com
Guide Pratique BARCELONE



COMMENT OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE, AVEC TARGOBANK

TARGOBANK vous aide dans vos premières démarches pour votre installation en Espagne.

TARGOBANK est le résultat de l'association à 51,02% du **groupe Crédit Mutuel-CIC**, l'une des banques les plus solides du marché français, et du groupe Banco Popular, une banque espagnole réputée, riche de près d'un siècle d'expérience, dont la stratégie repose sur trois piliers : rentabilité, solvabilité, efficacité.

TARGOBANK est une banque experte pour des projets d'entreprises, en Espagne comme à l'étranger, qui concentre son activité bancaire sur une offre de produits et services financiers spécifiques pour les grandes entreprises, les PME, les travailleurs indépendants et les particuliers ; une offre complétée par une vaste gamme d'assurances. Pour cela, elle naît avec un réseau de 126 agences réparties sur les principales zones d'activité économique, avec une position financière privilégiée et **un des ratios de solvabilité les plus élevés du marché bancaire espagnol** : Ratio Core Tier One 18,77%.

TARGOBANK dispose d'une offre spécifique pour les entreprises et particuliers français installés en Espagne. En plus d'avoir des agences avec du personnel qui parle français.

Ouvrir un compte bancaire n'est pas la chose la plus facile à faire quand vous arrivez en Espagne.

Voici quelques conseils pratiques pour vous faciliter la tâche :

Quels sont les documents nécessaires pour ouvrir un compte particulier ?

- Votre pièce d'identité.
- Votre NIE.
- Un justificatif de revenu (fiche de salaire ou derniers avis d'imposition).

Que faut-il savoir sur le système bancaire espagnol ?

- Les banques ouvrent généralement au public de 8h30 à 14h30 du lundi au vendredi.
- Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous à l'avance avec un conseiller.
- Les chèques sont très peu utilisés en Espagne, très peu de commerces acceptent le paiement par chèque.
- Les retraits d'espèces sont payants si vous faites un retrait dans un distributeur appartenant à un réseau différent de celui de votre banque. Renseignez-vous afin de connaître le réseau de votre banque (4B Telebanco, Servired, 6000).

Quels sont les coûts pour l'ouverture d'un compte bancaire ?

Les coûts peuvent être très différents d'une banque à l'autre.

Avant toute chose, renseignez-vous bien sur les différentes commissions, frais de tenue de compte, cotisation cartes bancaires, prix des virements... afin d'éviter les mauvaises surprises.

Beaucoup de banques disposent d'une offre spécifique en cas de domiciliation de votre salaire.

Où ouvrir son compte ?

Dans une des agences du réseau TARGOBANK.

TARGOBANK est la seule banque française avec un réseau de banque de détail en Espagne. Il y a 126 agences sur tout le territoire espagnol.

TARGOBANK dispose d'une offre dédiée aux particuliers et aux entreprises françaises.

Dans la plupart des agences il y a une personne qui parle français. Comme agence de référence à Barcelone, nous vous proposons de visiter l'agence de la rue Avda. Diagonal (+ 34 93 362 40 08) où le personnel est bilingue.

NB : En plus des produits bancaires, TARGOBANK dispose d'une large gamme de produits d'assurance (Auto, habitation, Santé...).

La banque dans laquelle vous vous sentez toujours comme chez vous.

Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition des pensions de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

Au plan des principes, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger le SIP des non-résidents en France en indiquant le nom des organismes payeurs : sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr.

Si vous n'avez travaillé qu'en France

Les accords de l'UE coordonnent les systèmes d'assurance sociale des pays membres. Ainsi, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite dans le pays où vous résidez. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses d'assurance retraites complémentaires. En effet, certains prélèvements comme la CSG ou la CRDS ne seront plus prélevés, mais une cotisation d'assurance maladie de 3,2 % peut être prélevée. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un "justificatif d'existence". Vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la Caisse d'Assurance Vieillesse afin de maintenir le paiement de votre retraite.

Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Si vous avez exercé votre activité professionnelle uniquement en Espagne, vous êtes soumis au régime espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de sécurité sociale de votre province. Liste consultable ici : http://www.seg-social.es/Internet_1/Oficinas/index.htm.

Attention, les conditions d'accès à la retraite sont différentes en Espagne : il faut avoir atteint l'âge minimum de 65 ans et 4 mois et avoir cotisé durant 36 ans minimum.

Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Si vous avez exercé une activité professionnelle dans les deux pays, chaque pays vous versera la part de pension retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous pouvez également opter pour attendre d'atteindre l'âge minimal légal en Espagne pour faire valoir vos droits dans les deux caisses de retraite. Le dossier de demande de retraite (française et/ou espagnole) doit être déposé auprès de l'organisme compétent du lieu de résidence (INSS en Espagne).

Recherche d'emploi

Pour débiter votre recherche d'emploi, les annonces postées sur Internet constituent évidemment une piste à explorer. Voici une liste des sites les plus visités: www.opcionempleo.com ; www.monster.es ; www.infojobs.net ; www.vibbo.com ; www.hacesfalta.org ; www.bolsadetrabajo.com ; www.tecnoempleo.com ; www.trabajos.com ; www.trabajo.org

S'inscrire à l'agence pour l'emploi

Le ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire auprès du SEPE (*Servicio Público de Empleo Estatal*). Pour bénéficier des allocations chômage, il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la sécurité sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années.

Documents à apporter : pièce d'identité, NIE, carte de sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre CV. site internet pour prise de rdv : <http://sede.sepe.gob.es>



Percevoir ses allocations chômage françaises en Espagne

Il est possible pour une personne de nationalité française, ayant perdu son emploi en France, de venir en Espagne et continuer à y recevoir ses allocations chômage pour une période de 3 mois maximum, tout en continuant à rechercher du travail en Espagne.

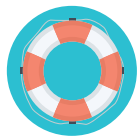
Pour cela, il faut demander le formulaire U2 en France. Une fois en Espagne, vous devrez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire.

Le réseau EURES

Le réseau EURES fournit des conseils et des informations sur le marché du travail et sur les conditions de vie locales dans les pays où les agences du réseau se situent. <http://ec.europa.eu/eures>

Le CV espagnol

Peu éloigné du modèle français, le CV espagnol, organisé de façon chronologique, doit inclure les rubriques relatives à l'état civil, aux expériences professionnelles, à la formation, plus un encart incluant des informations complémentaires personnelles, comme les hobbies.



Les associations françaises peuvent vous aider dans votre recherche.

L'UFE dispose d'un service d'aide à la recherche d'emploi qui propose un accompagnement personnalisé et un programme de mentoring avec des expatriés qui ont développé leur carrière <http://www.emploi-espagne.org>.

Le Cercle des Français dispose aussi d'un service pour l'aide à la recherche d'emploi et d'une page internet dédiée: www.facebook.com/emploicercledesfrancais. La **CCI française de Barcelone** possède un service "sélection de personnel" qui recherche des profils adaptés aux besoins des entreprises du réseau. <http://www.camarafrancesa.es>.

LOCATION TOURISTIQUE DE SON APPARTEMENT À BARCELONE EN TOUTE LEGALITÉ

Qu'est-ce un logement particulier à usage touristique ?

Tout logement loué en échange d'un prix pour une durée maximale de 31 jours dans une année calendaire, pour deux ou plus occasions.

Existe-t-il des exigences concernant l'état du logement ?

Oui, le logement doit remplir les prérequis suivants :

- > Disposer de la "cédula de habitabilidad" et satisfaire aux conditions d'habitabilité requises par la loi.
 - > Ne pas être occupé par plus de personnes que celles indiquées sur la *cédula de habitabilidad*.
 - > Être suffisamment meublé et en bonne condition d'hygiène pour y être occupé immédiatement.
 - > Le propriétaire ne peut pas occuper le logement simultanément.
-

Que dois-je faire pour légaliser l'usage touristique de mon appartement ?

Communication préalable à la Mairie de début d'activité. Selon le Décret Catalan 159/2012 du 20 novembre, la communication doit contenir les données suivantes :

- > Les données de location du logement et sa capacité maximale d'hébergement.
 - > Les coordonnées du propriétaire.
 - > Le numéro de téléphone.
 - > Identification de la société de maintenance et propreté à charge du logement.
 - > Attestation du propriétaire certifiant qu'il possède la *cédula de habitabilidad*.
 - > Si la gestion locative est gérée par une autre personne que le propriétaire, fournir les renseignements sur la personne ou société et démontrer la capacité légale pour l'activité de location.
-

À quoi je m'oblige comme loueur d'appartement touristique ?

Communication préalable à la Communauté autonome de début d'activité selon l'annexe III du Décret 79/2014 de 10 juillet. La communication doit contenir les données suivantes :

- > Fournir aux voisins et occupants le téléphone personnel pour les urgences.



- > Garantir un service de maintenance et propreté du logement.
- > Envoyer à la Direction Générale de Police (“mossos”) les données personnelles des locataires.
- > La “*cédula de habitabilidad*”.
- > Prélever la taxe sur les séjours dans les établissements touristiques.

La copropriété doit-elle être d'accord ?

Oui, car la Mairie demande une attestation du syndic indiquant que la location touristique n'est pas interdite dans le règlement de la copropriété.

Je pense acheter pour louer car cela me parait un bon placement

Attention, il existe actuellement des restrictions très importantes pour obtenir une nouvelle licence de location saisonnière. Avant d'acheter, il faut s'assurer de l'obtention d'une License de location d'appartement touristique conforme au plan municipal publié le 21 avril 2016.

Si je ne suis pas conforme à la loi, quel est le risque encouru ?

La Mairie de Barcelone est très active dans la recherche d'appartements dits illégaux. Une page web avec un registre des logements légalisés existe et les voisins pourront immédiatement confirmer que votre appartement n'y est pas inscrit et vous dénoncer. Les sanctions municipales peuvent atteindre les 600.000 € d'amende.

Avertissement :

Le présent document est délivré à titre purement indicatif et informatif et ne revêt, en aucun cas, un caractère contractuel. Il ne vise qu'à donner une description sommaire des principales règles relatives aux sujets traités et a été établi sur le fondement des textes juridiques et fiscaux connus au jour de sa rédaction.

Toute personne s'estimant concernée par les sujets évoqués est en conséquence invitée à consulter son conseiller fiscal pour apprécier les règles applicables à sa situation et l'opportunité de la mise en place de telle ou telle solution



BANQUE TRANSATLANTIQUE

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |



Cabinet médical Docteur M. Christine Esteve

Médecine Générale – Homéopathie. Yoga enfants, adolescents. Kinésithérapie respiratoire pour enfants.

c/ Mandri, 54 - 08022 Barcelona - Tel. 932113234
25323mce@comb.cat
www.centromedicodelm.com

Patrick Bache

Ostéopathe D.O T.O.
www.osteobarcelone.com / 617 249 086

Philippe Emanuely

Médecine générale / Tel. 938 024 925
www.medicodeldomingo.es

Brigitte Bache

Médecine générale et homéopathie
Tel. 932 802 121 / 609 335 469

Elena Castellanos Chirurgienne
gynécologique - Reproduction Assistée -
melenacaste@hotmail.com / Tel. 932 906 429

Nelly Jourda

psychologue clinicienne psychotérapeute
www.psy-nellyjourda.com / 651 970 831

Claire Lise Goasguen

Orthophoniste
www.ilo-barcelona.com / 651 44 12 57

Christophe Allard

Médecine générale et pédiatrie
Tel. 933 011 153 / 606.575 656

Stéphane Glénard

Kinésithérapeute / Tel. 932 801 544
www.clinicasarria.com

Philippe Cotten

Chirurgien dentiste
www.clinica-cotten.com / Tel. 932 041 069

Elisabeth Del Amo

Gynécologue / Tel. 640 686 428
consultadradelamo@gmail.com

Julien Alba

Chirurgien dentiste
www.dentacron.com / Tel. 932 802 461

Virginie Deluzet

Ostéopathe & acupuncteur / 674 68 77 33
www.womenspiritbarcelona.com



François Magendie, Naturopathe

Membre de l'Association Professionnelle
de Naturopathie APENB. Alimentation,
Détoxification, Dépuration, Déparasitage,
Aroma/phytothérapie, Oligothérapie,
Thérapie manuelle, Fleurs de Bach, Iridologie...

C/ Penedès 6, 2º, 08012 BCN - Métros Fontana / Diagonal / Joanic.
francois.magendie@gmail.com - www.naturopata.barcelona
Je reçois du lundi au samedi midi. Sur RDV uniquement: 651 72 72 95.

Installation

Atlantis Seguros

Service francophone du Groupe Assurances du Crédit Mutuel España Assurance Auto, Assurance Habitation, Assurance Santé, Assurance vie, Accidents, Prévoyance et Epargne. Gestion intégrale en français & assistance à l'arrivée en Espagne, avec les packs services mobilité.

Tel. 902 368 821 / 934 964 734 - delfrance@atlantisgrupo.es - www.atlantis-seguros.es

Barcelona Autrement

Visites et activités insolites.

Association à but non lucratif dont l'objectif est de faire découvrir une Barcelone authentique à un public francophone.

Tel : 652 410 488

www.barcelona-autrement.com

BARNES International Agence immobilière de prestige / Tel. 938 29 80 05
www.barnes-international.com

Barcelona Properties
Agence immobilière / Tel. 93 272 59 95
www.barcelona-properties.com

BRS Relocation Services
Services de relocation / Tel. 93 203 4935
www.brs-relocation.com

AGS Déménagement International
Déménagement et garde-meubles Tel. 656 85 93 16
www.ags-demenagement.com

Engel & Völkers Agence immobilière de luxe / Tel. 935 48 72 79
www.engelvoelkers.com

ShBarcelona Appartements à louer ou à vendre à Barcelone. www.shbarcelona.fr / 934 521 347

Eres Relocation Gestion des expatriés en Espagne, France et Portugal / Tel. 932 001 476 - www.eresrelocation.com

Movart-Transports
Services de déménagement et de stockage
www.movart-transports.com / 932 119 119



Barcelona Plug & Play

Vous avez besoin d'aide pour des démarches, de la paperasse, un déménagement ou arranger votre maison. Nous proposons un service d'assistance et de conciergerie.

Tel. +34 618 848 877 - hola@bcnplugandplay.com
www.bcnplugandplay.com



Noémie Llaveria

Pédagogue trilingue - Suivi scolaire personnalisé - Tous niveaux, en français, à domicile. Spécialiste en apprentissage lecture de manière ludique et efficace dès 5 ans.

Tel. 685752079 - Barcelone / noemi.llaveria@gmail.com

Escola Infantil La Gavina

Crèche multilingue - Français, anglais, castillan, catalan. Centre privé autorisé par le Département d'Éducation.

Calle Laforja, 19. et Calle Marc Aureli 22-36. 08006 Barcelone.

Tel. 93 237 2891 / 93 118 43 33

la_gavina@hotmail.com - www.lagavinaescolainfantil.com

La Marelle

La Marelle Multilingual Daycare - Accueil de 15 mois à 5 ans. Anglais - français - castillan - catalan.

Carrer Mendez Nuñez, 4. 08003 Barcelona.

Tel. 93 007 12 95 / lamarelle.bcn@gmail.com

www.lamarelle-barcelona.blogspot.com



COCCINELLE
SERVICIOS PARA EL HOGAR

Coccinelle

Coccinelle est spécialiste du recrutement de personnel de maison.

Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants.

Nous travaillons sur mesure avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

www.coccinelle-agency.com - info@coccinelle-agency.com

Tél.: (+34) 93 010 97 58 / (+34) 635 983 080

Association artistique Mozaïk

Activités créatives et artistiques à partir de 3 ans.

Découvrir, apprendre et s'amuser en français. Enfants, familles, adultes.

Calle Valencia 351, pal. 08009 Barcelone.

Tel: 625 497 929

asomozaik@gmail.com - www.mozaikcultural.com



RECEVEZ UN BOUT DE FRANCE À BARCELONE

Chaque mois



Spécialités françaises,  grandes marques et nouveautés



Des gourmandises,
une dose de bien-être
et un zeste de culture



Le magazine pour découvrir
les producteurs
et dernières tendances

COMMENT ÇA MARCHE ?

JE SUIS EXPATRIÉ(E),
je souhaite m'abonner
et recevoir chaque mois
la BLEU BLANC BOX,
4 clics suffisent :



1. Se connecter sur
www.bleublancbox.com



2. Choisir la formule
d'abonnement*
(1 box, 3 box, 6 box)



3. Indiquer l'adresse
de livraison souhaitée
(domicile ou bureau)



4. Régler en toute
tranquillité et sécurité

*Résiliable en un clic.

Rendez-vous sur www.bleublancbox.com

Conseil fiscal & gestion de patrimoine



Amedia Partners, SL

Experts en Création de Sociétés, Comptabilité et Fiscalité Internationale

Avenida Diagonal 491, Ppal - 1^a. 08029 Barcelona.
Tel. +34 93 176 09 75 - barcelone@amedia.com
www.experts-comptables-espagne.com



EQUANCE
GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE

Equance

Conseils en investissements et optimisation fiscale pour les Français résidant en Espagne.

Nicolas Saignol
Tel. 64 60 56 436
nsaignol@equance.com - www.equance.com



EUROSUD

Cabinet d'Audit, Conseils et Expertise Comptable, implanté en France et en Espagne depuis 1986. Nous conseillons et accompagnons les PME et Groupes Français: M&A, implantation, développement. Full Services d'audit, gestion, comptabilité, fiscalité, social.

C/ Fontanella, 21, 5^o-3^a. Barcelone. Tel: 93 3019304. www.eurosud.es



Banque Transatlantique

La présence de nos banquiers en France et en Espagne permet à la Banque Transatlantique de proposer aux Français d'Espagne des solutions de financement et d'investissement innovantes et globales :

- les crédits à taux fixe ou variable proposés de France avec hypothèque locale pour le financement d'une résidence espagnole ;
- la gestion d'actifs financiers (GSM et GCO) ;
- le conseil fiscal, patrimonial et juridique transfrontalier, pour optimiser le statut fiscal en France et en Espagne.

Javier Palomino Sánchez +34 93 270 21 52
javier.palominosanchez@banquetransatlantique.com
Via Augusta 21-23, 08006 Barcelone

Conseil juridique & avocats

AGM Abogados

Pau Clarís, 139. 08009 Barcelone.
www.agmabogados.com

Inforconta

Carrer de Casp, 23. 08010 Barcelone.
www.inforconta.com

AAF – Assistance Avocat Français

Avda. Diagonal, 622. 08021 Barcelone.
www.avocat-france-espagne.com

DS OVSLAW

Av. Diagonal 405bis. 08008 Barcelone.
www.ds-ovslaw.com



M&B Abogados

Avec des bureaux Barcelone, Madrid, Paris et Montpellier, M&B Avocats est le cabinet d'avocats de droit des affaires biculturel qui fait le lien entre la France et l'Espagne. Excellence, proactivité, M&B vous accompagne en droit immobilier, dans l'acquisition, constitution et gestion de sociétés, en droit fiscal et social, droit des contrats et propriété intellectuelle et industrielle.

Avda. Diagonal, 435, 2º1a – 08036 Barcelona. Tel: +34 937 37 94 04
Fax: +34 934 63 64 48 - info@mbabogados.eu - www.mbavocats.eu

bons plans
infos culture
économie météo
petites annonces
cinéma

l'actualité
espagnole
en français ?

le petit
journal
.com

Le média
quotidien
et gratuit des
Français &
francophones
de l'étranger !
Madrid, Barcelone, Valence
plus de 26.000 lecteurs
mensuels... et VOUS ?

lepetitjournal.com, c'est...

- Les actus quotidiennes de l'Espagne et de la communauté française expatriée.
- Des événements communautaires et de networking.
- Des événements "sur mesure".
- Les ateliers de journalisme du Petitjournal.com.
- Les Trophées des Français de l'étranger.

@LPJ_Espagne LPJ Espagne



TARGO BANK

lepetitjournal.com
Guide Pratique BARCELONE

Gastronomie

Ma petite épicerie

Carrer de la Tradició, 2. 08017 Barcelone.
www.mapetiteepicerie.es

Maison Puyvalin

Carrer de Trafalgar, 23. 08010 Barcelone.
www.maisonpuyvalin.com

El Petit Savoya marché de Galvany,
carrer Santalo,65. 08021 Barcelone.
www.alpetitsavoya.over-blog.es

La Fromagerie - La cava del formatge

Mercat de San Gervasi p31-32 - Plaça de
Joaquim Folguera, 6. 08022 Barcelona.

La Cure Gourmande

Carrer de Ferran, 14. 08002 Barcelone.
www.curegourmande.es

L'épicerie Mélanie

Carrer de Caballero, 71-73. 08014
Barcelone - www.epiceriemelanie.com

Plaisirs Du Vin

C.C. Pedralbes, Av. Diagonal, 609-615.
08028 Barcelone - www.plaisirsduvin.com

Fromagerie Can Luc

Carrer de Berga, 4. 08012 Barcelone.
Facebook @fromageriecanluc

Tarte & Quiche

Carrer d'Aragó, 39. 08015 Barcelone.
www.tartequiche.com

Madeleine Mon Amour

Rambla del Poblenou, 117. 08018 Barcelone.
www.madeleinemonamour.com

Restauration

L'Atelier BCN

Carrer de Pau Claris, 153. 08009
Barcelone - www.latelierbcn.com

Maestró

Rambla de Catalunya, 79. 08007
Barcelone - www.maestrobcn.com

Restaurant Gouthier

Carrer de Mañé i Flaquer, 8. 08017
Barcelone - www.gouthier.es

Café Emma

Carrer de Pau Claris, 142. 08009
Barcelone - www.cafe-emma.fr

La République du Fromage. Carrer del
Comte d'Urgell, 190. 08036 Barcelone.
Facebook @LaRepubliqueDuFromage

Wer-Haus

Carrer d'Aragó, 287, 08009 Barcelone.
wer-haus.com

Caelis

Gran Via de les Corts Catalanes, 668.
08010 Barcelone - www.caelis.com

Au port de la Lune

Carrer de Pau Claris, 103. 08009 Barcelona
www.aupartdelalune.wordpress.com

Restaurant Café 1907

Carrer del Císter, 25, 08022 Barcelone.
www.cafe1907.com

Délices de France

Carrer de Muntaner, 443, 08021
Barcelone - www.delicesdefrance.es

Epicerie

Carrer de Pau Claris, 145. 08009
Barcelone - www.epiceriebcn.com

Vitali Pizza

Carrer de Taxdirt, 13. 08025 Barcelone.
www.vitalipizza.com

Shopping

L'Occitane en Provence

Calle Rambla Catalunya, 61 Bjs. 08007
Barcelona - www.loccitane.com

Yves Saint Laurent

Passeig de Gràcia, 102. 08008
Barcelona - www.ysl.com

Chanel

Passeig de Gràcia, 70. 08007
Barcelona - www.chanel.com

Longchamp

Passeig de Gràcia, 86. 08008
Barcelona - www.longchamp.com

ERES

Carrer de Provença, 292. 08008
Barcelona - www.eresparis.com

Lacoste

Rambla de Catalunya, 72. 08007
Barcelona - www.lacoste.es

Comptoir des Cotonniers

C/ Consell de Cent, 302. 08007 Barcelona.
www.comptoirdescotonniers.es

Maje

Rambla de Catalunya, 120. 08008
Barcelona - www.maje.com

Okaidi

Carrer Gran de Gràcia, 53. 08012
Barcelona - www.okaidi.com

IKKS Women et Junior

C.C. Diagonal Mar, 08019 Barcelona.
www.ikks.com

Bonpoint

Av. de Pau Casals, 1. 08021 Barcelona.
www.bonpoint.com

Petit Bateau

Rambla de Catalunya, 89. 08008
Barcelona - www.petit-bateau.es

Yves Rocher

Les Galeries Maldà, C/ Portaferriça, 22.
08002 Barcelona - www.yves-rocher.es

Sephora

Calle Pelayo, 13. 08001 Barcelona.
www.sephora.es

Cartier

Passeig de Gràcia, 82. 08008 Barcelona.
www.cartier.es

Louis Vuitton

Passeig de Gràcia, 80. 08008 Barcelona.
www.louisvuitton.com

Etam

Avenida Diagonal 557. 08029 Barcelona.
www.etam.es

Zadig & Voltaire

Passeig de Gràcia, 73. 08008 Barcelona.
www.zadig-et-voltaire.com

Sandro

Avinguda Diagonal, 572. 08029
Barcelona - <http://us.sandro-paris.com>

Le coq sportif

Carrer dels Boters, 6. 08002 Barcelona.
www.lecoqsportif.com

Catimini

La Roca Village, 08430 La Roca del Vallès
www.catimini.com

Du Pareil au même

Rambla de Catalunya, 95. 08008
Barcelona - www.dpam.es

Jacadi Paris

Rambla de Catalunya, 79, 08007
Barcelona - www.jacadi.es

Sergent Major

Carrer Gran de Gràcia, 71. 08012
Barcelona - www.sergent-major.com

Culture

Filmoteca de Catalunya

Plaça de Salvador Seguí, 9, 08001
Barcelone. www.filmoteca.cat

Cines Verdi

Carrer de Verdi, 32. 08012 Barcelone.
www.cines-verdi.com

Méliès Cinemas

Carrer de Villarroel, 102. 08011
Barcelone. www.meliescinemas.com

Institut français de Barcelone

Carrer de Mojà, 8. 08006 Barcelone.
www.institutfrancais.es

Renoir Floridablanca

C/ Floridablanca, 135. 08011 Barcelone.
www.cinesrenoir.com

Cinemes Girona

Carrer de Girona, 175. 08037 Barcelone.
www.cinemesgirona.cat

Icaria Yelmo Cineplex

Calle Salvador Espriu, 61. 08005
Barcelone. www.yelmocines.es

Cinema Maldà

Les Galeries Maldà, Carrer del Pi, 5. 08002
Barcelone. www.cinemamalda.com

Librairies

Librairie Centro europeo

C/ Doctors Trias I Pujol, 9. 08034 Barcelone
www.centroeuropeosarria.com

FNAC

Plaça Catalunya 1- 4. 08002 Barcelone
www.fnac.es

Librairie pour enfants Abracadabra

Carrer del Gral. Álvarez de Castro, 5.
08003 Barcelone. abracadabralibres.com

Librairie Re-Read

Gran Via de les Corts Catalanes, 564.
08011 Barcelone - www.re-read.com

La Central del Raval

Carrer d'Elisabets, 6. 08001 Barcelone.
www.lacentral.com

Casa del Libro

Passeig de Gràcia, 62. 08007 Barcelone.
www.casadellibro.com



jaimes ⁷⁵ Librairie Jaimes

La librairie française de Barcelone : livres français, toutes les nouveautés, matériel scolaire... La référence en littérature française à Barcelone.

Activités culturelles pour enfants et adultes, consultez notre site: www.jaimes.cat

Carrer de Valencia 318 - 08009 Barcelone

Tel: +34 93 215 36 13

www.jaimes.cat - info@jaimes.cat

Entreprendre

DEPUIS 1883
À BARCELONE

**LA FORCE
D'UN
RÉSEAU**

PROFESSIONNELS
DU NETWORKING
FRANCO-ESPAGNOL

AU SERVICE
DES
ENTREPRISES



CCI FRANCE ESPAGNE
CÁMARA DE COMERCIO FRANCESA
desde 1883

La Chambre de Commerce Française de Barcelone regroupe plus de 450 entreprises qui forment un Club d'affaires et propose des services d'appui aux entreprises sur les marchés français et espagnol.

Passeig de Gràcia, 2 08007 Barcelone - Tel. 93 270 24 50
Contact : Véronique Oberlé - oberle@camarafrancesa.es
www.camarafrancesa.es



FRENCH TECH
BARCELONA



Hub French Tech Barcelona
Label couvrant l'écosystème des startups françaises, réseau international
<http://barcelona.lafrenchtech.com>

Barcelona Activa
Llacuna, 162-164. 08018 Barcelone.
www.barcelonactiva.cat

Réseau Entreprendre - Netmentora en Catalunya. Aragó, 336. Barcelone
www.netmentora-cataluna.org

Association Progès du Management
claudia.loustaunau@gmail.com
www.apm.fr

Barcelona loves entrepreneurs.
C/ Lull, 321-329, Edificio CINC. Barcelone.
www.barcelonalovesentrepreneurs.com

LP
—
BC

La Peña Business Club

La Peña Business Club est réservé aux Entrepreneurs. Cet écosystème de plus de 1.200 dirigeants propose des services de networking, social club, opportunités d'investissements et services négociés.

Emmanuel Deleau - Fondateur
emmanuel@lpsc.club
www.lpsc.club

Organismes français

Ambassade de France en Espagne

C/ Salustiano Olózaga, 9. 28001 Madrid.
Tél. 91 423 89 00 - <http://ambafrance-es.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/La.France.en.Espagne>
Twitter : https://twitter.com/france_espagne

Consulat Général de France à Barcelone

Ronda Universitat, 22 bis, 4°. 08007 Barcelone.
Tél. 932 703 000 - Fax. +34 932 703 049
<http://www.consulfrance-barcelone.org/>
info@consulfrance-barcelone.org

Business France

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française.
C/ Comte d'Urgell, 240 - 8° D. 08036 Barcelone.
Tel.: 93 552 62 90 - Fax: +34 93 552 62 82
espagne@businessfrance.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone

Passeig de Gràcia, 2. 08007 Barcelone
Tél. 93 270 24 50
info@camarafrancesa.es
www.camarafrancesa.es

Campus France

L'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger.
Tel.: 935 677 798
barcelona@campusfrance.org

Institut français d'Espagne

C/Moia, 8. 08006 Barcelone
Tél. 935 67 77 77 - www.institutfrancais.es

Alliance française

Carrer de Sant Joan, 35. 08202 Sabadell
Tél. 937 26 96 44 - www.afsabadell.org
Carrer de Corró, 22. 08401 Granollers
Tél. 938 79 69 37 - www.afgranollers.com

Atout France

Agence de développement touristique de la France.
Edificio Institut Français
C/ Moia, 8. 08006 Barcelone
Tél. (boutiques Espagne) 93 302 05 82
<http://es.rendezvousenfrance.com/>

Société Générale Française de Bienfaisance de Barcelone

c/ Lincoln, 55. Bajos. 08006 Barcelone
Tél. 932 32 01 04
www.bienfaisance.es
bcn@bienfaisance.es

Barcelone Accueil - Cercle des Français

Permanences les mardis, mercredis et jeudis de 11h à 13h.

Edificio Institut Français.

C/ Moia, 8. 3ème étage. Salle 303
08006 Barcelone
Tél. 93 200 41 85
www.cerclledesfrancais.es

Castelldefels – Castelacueil

CAFC Culture et Accueil Francophone de Castelldefels.
Permanence les mardis de 9h à 11h au café El Jardin de la Pava.
Cami de la Pava 5, Gava.
Tél. 659 882 596
www.castelacueil.org

Association démocratique des Français à l'étranger – ADFE

francais.du.monde.adfe.bcn@gmail.com

Association des anciens élèves d'écoles de commerce françaises présents en Catalogne

Tel. 93 270 24 50
anciens@camarafrancesa.es

Dialeg Association d'Amitié Catalano-Française

Balmes, 150, 6. 08008 Barcelone
Tél. 93 488 15 20
www.dialeg.es - dialeg@dialeg.es

Pairie Francophone Notre Dame de Lourdes de Barcelone

C/ Angli, 15. 08017 Barcelone.
Tél. 93 203 87 66

Conseillers consulaires à Barcelone :

Pascal Bourbon :

pascal.bourbon@iese.net

Pierre-Olivier Bousquet :

pierre-olivier.bousquet@ufe.org

Raphaël Chambat :

raphael.chambat@gmail.com

Stéphane Etcheverry :

eelvbcn@hotmail.com

Renaud Leberre :

r.le-berre@assemblee-afe.fr

Philippe Ogonowski :

frontdegauchebarcelone@gmail.com

lepetitjournal.com

Nous lire :

www.lepetitjournal.com/madrid
www.lepetitjournal.com/barcelone
www.lepetitjournal.com/valence
Nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

@LPJ_Espagne et @LPJ_Valence

Twitter @LPJ_Espagne

Nous contacter :

vincent.garnier@lepetitjournal.com
Tél. 653 98 75 28
ana.sanchez@lepetitjournal.com
Tél. +34 695 62 11 56



Votre assureur en
Espagne

ATLANTIS
Délégation France
Assurances Crédit Mutuel España



Gestion intégrale en Français

Le Groupe Crédit Mutuel-CIC, vous accompagne en Espagne avec les services de sa Délégation France - ATLANTIS Seguros

- **Assurances** (Auto, Moto, Habitation, Santé...).
- **Assistance** pour vos démarches d'installation.
- **Services bancaires** : mise en relation avec nos agences françaises TARGOBANK.

Pour une installation en toute confiance*!

Bénéficiez de notre service **unique** en français, dans vos démarches d'installation (réseau de professionnels partenaires) :

Pack services pour votre auto valable sur toute l'Espagne

- Changement des plaques françaises de votre véhicule.
- Changement du permis de conduire français.

Pack services pour vos premières démarches administratives (Barcelone, Madrid et Valencia)

- Obtention du NIE (permis de résidence).
- Inscription à la Mairie, Sécurité Sociale (carte santé).
- Recherche logement, négociation et signature du contrat de vente ou bail, etc...

Pour en savoir plus, contactez nous :

Délégation France

+34 93 496 47 34

delfrance@atlantisgrupo.es

www.atlantis-seguros.es

* La facturation des honoraires des professionnels se fera avec les tarifs négociés de la Délégation France.

La banque dans laquelle vous vous sentez toujours **comme chez vous**

TARGOBANK est la filiale du groupe **Crédit Mutuel en Espagne**, avec des équipes bilingues qui vivent au rythme de la culture franco-espagnole.

Nous sommes en Espagne pour vous accompagner avec un **service complet de services bancaires et d'assurances sans frontières.**



TARGO  BANK
Une banque proche de vous **qui vous mènera loin**

Groupe **Crédit  Mutuel**

Espace conseil bilingue:

Barcelone:

Av. Diagonal, 437. Tel.: 933 624 008

www.targobank.es